Aventour



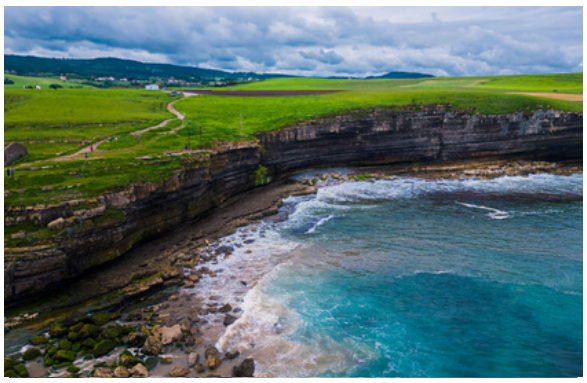

Circuit de 8 jours
Du 12 au 19 Septembre 2027

ESPAGNE DU NORD : LA GALICE et PORTUGAL DU NORD

La Galice, région épilogue du chemin de Saint Jacques de Compostelle, offre un décor à couper le souffle entre plages désertes et falaises tombant à pic dans l'océan au cœur d'une végétation exubérante.



Jour 1 : Dimanche 12 Septembre

ILLE ET VILAINE - AEROPORT DE NANTES - AEROPORT DE PORTO

- Départ de **votre domicile (Ille et Vilaine).**
  Transfert en autocar vers **l'Aéroport de NANTES.**

- Assistance et formalités d'enregistrement à l'aéroport de Nantes Atlantique.
  Collation incluse.

- **13 h 45 (sous réserve) :** Envol pour le Portugal à destination de **PORTO.**

- **14 h 35** *(heure locale)* : Arrivée à l'**aéroport de PORTO.**

- Accueil par votre guide. Départ en autocar vers le **nord de l'Espagne en Galice** *(environ 2h30 de route)*. Installation à votre **hôtel 4* dans les Rias Baixas**, région côtière située au sud-ouest de la Galice, pour **4 nuits**. Apéritif de bienvenue. Dîner et logement.





Jour 2 : Lundi 13 Septembre

RIAS BAIXAS - CAMBADOS - ILE DE LA TOJA - COMBARRO

- Petit-déjeuner à l'hôtel.
- Découverte de la **côte des Rias Baixas.** Ses paysages extraordinaires en font la région touristique la plus réputée de Galice. **Visite de Cambados,** charmante ville côtière et capitale du vin blanc d'appellation d'origine "Albariño", elle se distingue par son riche patrimoine en granit, qui lui a valu d'être classée site historique officiel.
  Promenade en bateau sur la ria pour voir les viviers typiques de moules et d'huîtres et **dégustation de vin blanc et de moules.**
- **Déjeuner de poissons** au restaurant.
- Continuation en autocar vers **l'île de la Toja** et sa curieuse **église de San Vicente** recouverte de coquillages et vers le **village de pêcheurs de Combarro** connu pour ses "horreos" (greniers à grain typiques du nord de l'Espagne).
- Retour à votre hôtel. Dîner et logement.



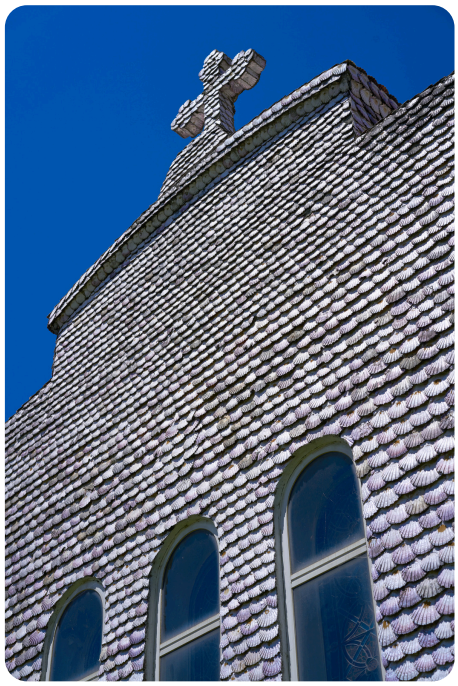



SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Jour 3 : Mardi 14 Septembre

SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

- Petit-déjeuner.
- Le matin, **visite guidée de Saint Jacques de Compostelle**. La ville est la capitale administrative et culturelle de la Galice mais elle est également un lieu de grande émotion pour les milliers de pèlerins qui empruntent les chemins qui sillonnent le nord de l'Espagne pour la rejoindre. **Promenade dans la vieille ville** pour découvrir les monuments et places chargés d'histoire. **Visite de la fameuse cathédrale** située sur la place de l'Obradoiro. On appréciera également l'ambiance vivante et envoûtante des rues do Franco et do Vilar et de leurs échoppes et tavernes traditionnelles.
- Déjeuner au restaurant à Saint Jacques de Compostelle.
- Continuation de la visite guidée de Saint Jacques : **visite de l'église du monastère de San Martin Pinario**, le deuxième monument religieux d'importance de la ville. Puis flânerie libre en ville pour profiter de l'ambiance si particulière qu'offre Saint Jacques de Compostelle.
- Retour à votre hôtel. Dîner et logement.







CAP FINISTERRE

Jour 4 : Mercredi 15 Septembre

COSTA DA MORTE - CAP FINISTERRE

- Petit-déjeuner.
- **Excursion à la journée sur la Costa da Morte jusqu'au Cap Finisterre**. Passage par les rias de Muros et de Noia et arrêt à la **cascade de Xallas**. Il s'agit de l'unique rivière d'Europe qui se jette dans la mer sous forme de cascade.
- Continuation vers **Carnota** pour découvrir le plus long **"horreo" de Galice (grenier à grain typique).**
- Déjeuner au restaurant.
- Continuation vers le **Cap Finisterre,** promontoire de granit d'une hauteur de 600 mètres et étape ultime du chemin de Saint Jacques. Ce lieu est empreint d'une atmosphère très particulière car autrefois les pèlerins pensaient que la terre s'y finissait. La vue sur l'océan qu'offre ce beau cap sauvage battu par les vents est spectaculaire.
- Retour à l'hôtel. Dîner et logement.







Jour 5 : Jeudi 16 Septembre

PORTUGAL : BRAGA - GUIMARAES

- Petit-déjeuner.
- Départ vers le **Portugal** en direction de **Braga** *(environ 2h de route)*
- **Visite de Braga,** surnommée la **"Rome du Portugal"** en référence à ses innombrables églises baroques. Découverte du plus étonnant sanctuaire catholique du Portugal : le **Bom Jesus do Monte** et ses escaliers monumentaux. **Montée en funiculaire pour visiter la basilique et le monastère.**
- Déjeuner typique au restaurant à Braga.
- L'après-midi, continuation vers **Guimarães.** Découverte de la **cité médiévale** de Guimarães et **visite du palais gothique des Ducs de Bragança** édifié au XIVème siècle. Il s'agit d'une œuvre unique dans toute la péninsule ibérique pour son style de construction. Totalement rebâti au XXème siècle, c'est la résidence officielle du président dans le nord du pays.
- Installation à l'hôtel dans le **nord du Portugal** pour **2 nuits**. Dîner et logement.







PALAIS MATEUS

Jour 6 : Vendredi 17 Septembre

VILA REAL - REGUA - PINHAO

- Petit-déjeuner. Départ vers **Vila Real.**
- **Visite des jardins du Palais Mateus**. Ces vastes jardins à la française sont reconnus pour leur grande beauté, l'élégante maison du XVIIIème siècle est un bijou l'architecture baroque *(découverte extérieure du Palais Mateus).* Continuation vers **Regua.**
- Déjeuner au restaurant à Regua.
- **Croisière en bateau de Regua à Pinhao** pour découvrir les coteaux à flanc de collines des grands domaines du vin de Porto comme Ferreira ou Sandeman.
- A Pinhao, **arrêt devant l'édifice de la gare pour admirer les azulejos** qui ornent la façade et qui retracent les travaux de la vigne et les paysages de la région.
- Retour à l'hôtel. Dîner et logement.







Jour 7 : Samedi 18 Septembre

PORTO

- Petit-déjeuner. Départ en autocar vers **Porto.**
- **Visite guidée de Porto,** la capitale économique du nord du Portugal. La ville est construite en amphithéâtre sur la rive droite du Douro. **Tour panoramique de la ville** pour découvrir les monuments et sites emblématiques : la rue des alliés, la place de la Liberté, la gare centrale et ses splendides azulejos et la tour de los Clericos. Découverte de la cathédrale (extérieur), bâtiment néo-classique construit en 1834 et **visite de l'église Sao Francisco** d'origine gothique, un des joyaux de la ville.
- Déjeuner au restaurant à Porto.
- **Visite intérieure du Palais de la Bourse**. Cet édifice datant du 19e siècle est notamment réputé pour ses salles richement décorées et son somptueux **Salon Arabe** aux ornements dorés, inspiré de l'Alhambra.
- Puis découverte des chais du fameux vin de Porto situés à **Vila Nova de Gaia** sur la rive gauche du Douro. La vue d'ensemble sur Porto est imprenable avec la ville et les quais qui se reflètent dans les eaux du fleuve. On apercevra sûrement quelques "barcos rabelos", ces anciens bateaux à la proue élancée qui servaient autrefois à transporter le vin. **Visite d'une cave de Porto avec dégustation.**
- Retour à l'hôtel. Dîner et logement.







Jour 8 : Dimanche 19 Septembre

AEROPORT DE PORTO - AEROPORT DE NANTES – ILLE ET VILAINE

- Petit-déjeuner.
- Transfert vers **l'aéroport de PORTO.** Formalités d'enregistrement. Collation du midi **libre.**
- **15 h 15 (sous réserve) :** Envol vers la France.
- **17 h 55 (heure locale)** : Arrivée à l'aéroport de **NANTES.**
- Reprise de l'autocar et transfert retour vers **votre domicile (Ille-et-Vilaine)**

N.B : Les horaires de vols sont donnés sous réserve de modification. L'ordre des visites peut être inversé. Certaines visites pourraient être modifiées suite à des changements indépendants de notre volonté. Les Eglises et Cathédrales sont accessibles sous réserve d'évènements religieux. Les croisières sont soumises aux conditions météo.



PRIX PAR PERSONNE (hors assurances) **: 2100 €**

Prix comprenant : La prise en charge à domicile (Ille et Vilaine) aller et retour – les transferts en autocar vers l'aéroport de NANTES aller et retour – Les vols NANTES/PORTO et PORTO/NANTES - les taxes aéroport - Le transport en autocar de grand tourisme pendant tout votre circuit – L'hébergement en hôtel 4* (normes locales), en chambre double avec bain ou douche et wc – la taxe de séjour - Tous les repas de la collation du 1er jour au petit-déjeuner du 8ème jour - la boisson aux repas : ¼ vin et eau + café le midi – Les services d'un guide local pendant tout votre séjour - Les excursions et visites mentionnées au programme - la mise à disposition d'écouteurs-audio durant tout le circuit pour suivre les commentaires du guide

Prix ne comprenant pas : Le supplément chambre individuelle : 250 € (nombre limité, sous réserve de disponibilités à la réservation) - les pourboires guides et conducteurs - Les assurances annulation assistance et rapatriement : 70€

Formalités : Carte Nationale d'identité en cours de validité obligatoire
Prévoir votre carte européenne d'assurance maladie avant le départ (à demande à votre caisse)

Heure locale :
en Espagne = même heure qu'en France
au Portugal = toute l'année moins 1 heure par rapport à la France

AVEN TOUR - 265, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES
Tél : 02.99.30.22.94 – e-mail : groupes@aven-tour.com - IM 035950002
site internet www.aven-tour.com
Suivez-nous sur Facebook : Aven Tour Rennes

APST
Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GALAXY SA

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY SA est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule « Multirisque »

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 16 000 € par personneet40 000 € par évènement

✓ **VOL MANQUE**
Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**
Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

✓ **RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE**
Jusqu'à 1 000 000 € par événement

✓ **RETOUR IMPOSSIBLE**
Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Garantie des prix »
En extension à la formule « Multirisque »
Jusqu'à 8% du prix du voyage TTC et avec un maximum de 200 € par personne et 4 000 € par contrat

Option « Protection Sanitaire » en casd'épidémie

✓ **ANNULATION PROTECTION SANITAIRE**

✓ **ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE**

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ **Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,**

✗ **Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les attentats, sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,**

✗ **La pollution, les catastrophes naturelles sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les épidémies et pandémies, sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les frais médicaux dans le pays de domicile.**

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- **Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,**
- **La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,**
- **Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,**
- **Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.**

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- **Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation.**
- **Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule.**
- **L'option « Garantie des prix » doit être souscrite simultanément à la formule « Multirisque ».**
- **L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.**

Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, **à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité**.

Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

-En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.
Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage », « Informations voyage » et « Garantie des prix » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
La « Garantie des prix » expire 20 jours avant le jour de votre départ en voyage.
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.